

EXTRAIT ARTICLE ... **MALIN PÊCHEUR**



Jean-Yves
Jézéquel

UNE EXPÉRIENCE DE SOUVERAINETÉ
PAR L'ORGANISATION DE L'AUTONOMIE



LIEN MAGAZINE ...

<https://lesenfantsphare.fr/project/le-pharandol-23-mai-2024/>



POUR NOUS CONTACTER



SiTE : lesenfantsphare.fr



eMAiL : contact@lesenfantsphare.fr



UNE EXPÉRIENCE DE SOUVERAINETÉ PAR L'ORGANISATION DE L'AUTONOMIE

Dans cet article, nous allons vous raconter une histoire édifiante et bouleversante par l'héroïsme qu'elle révèle.

Découvrir le vécu de ces Français que j'ai rencontrés en un pays étranger, a été pour moi le révélateur de ce qui se passe réellement en France.

Ce récit a également le mérite de braquer le projecteur du phare sur les solutions qu'il est toujours possible de trouver pour s'opposer aux dérives totalitaires !

Elle s'appelle Lucile, elle a deux enfants. Manu est le père de ses enfants.

Manu était professeur de l'Éducation nationale depuis 2006. Son poste : professeur des Lycées Professionnels en génie mécanique et productique option métal (P4200).

De son côté, Lucile était éducatrice spécialisée diplômée depuis 2011. Pendant sa formation, elle avait aussi commencé à se former à la langue des signes (qui est une véritable langue et non pas une forme de langage), encouragée à conquérir cette compétence par la présence dans sa promotion de trois étudiants qui étaient concernés par la surdit . Les cours du soir par la LSF (Langue des Signes Française) allaient lui permettre d'approfondir la connaissance de cette langue qu'elle pourrait pratiquer sur le champ avec ses collègues de formation.

Après un séjour Outre-Mer, Lucile revient en Métropole en 2015, où elle va chercher à se reconverter : elle désirait se former dans la construction des habitats écologiques.

Mais, ce genre de formation était inconcevable en France sans passer par le CAP de maçon-béton ! Cette aberration mettait donc fin à son projet de formation dans le secteur de l'habitat écologique.



Puis, en fin d'année 2015, elle allait apprendre qu'elle était enceinte de jumeaux.

Lucile : *"J'ai donc décidé de prendre le temps de vivre cette grossesse multiple, de chouchouter mes bébés, sans plus trop me pencher sur ces questions d'ordre professionnel."*

Lucile : *"En juillet 2018, avec un ami, nous avons ressorti notre (ancienne) association des tiroirs, modifié l'objet, et lancé Adapt & Signe. Partage de connaissances, de savoir-faire, accessibilité, formations... L'association pouvait permettre à quiconque de créer son "pôle" et de proposer des ateliers par exemple. Nous avons donc eu le pôle Langue des signes, le Fab'Lab (Fabrication Laboratory), le pôle informatique (notre ami proposait pour les enfants des ateliers pour apprendre la programmation), le pôle permaculture, le Low-Tech, et nous avons presque eu le pôle "neuro" en 2021."*

Cette initiative allait être florissante et entraîner avec elle un énorme travail !

Lucile : *"La première année a servi à se faire connaître, à voir ce qui marchait et à éliminer ce qui ne fonctionnait pas... En septembre 2019, nous démarrions notre deuxième année, plein d'espoir dans ce que nous avons créé. Nous commençons à nous organiser pour pouvoir être rémunérés légalement, nous avons de plus en plus d'adhérents, actifs et investis, ou simples consommateurs d'activités."*

C'est dans ce contexte là qu'allait surgir brutalement, en mars 2020, une série de problèmes posés notamment par le "confinement".

Ce désordre organisé allait détruire ce qu'ils avaient laborieusement construit ! Les adhérents étaient toujours là, mais la logique économique allait s'écrouler, puisqu'il s'agissait dans cette initiative de faire des tarifs bas pour les particuliers et des tarifs plus élevés pour les institutions, comme les écoles ou les médiathèques, avec lesquelles il n'était plus possible de travailler, compte tenu des directives du moment ! Avec cette destruction en règle allait s'ajouter le fait que leurs lieux de travail, des salles prêtées par les communes ou des bars fermés à l'activité, ne seraient plus accessibles. Les cafés-signes de Lucile devaient s'arrêter du jour au lendemain !

Pendant ce temps-là, leurs deux filles grandissaient !

Lucile : *"Elles avaient deux ans quand nous avons lancé l'association Adapt & Signe. Elles nous suivaient au travail, ou bien elles étaient gardées par l'autre parent, système très chouette d'organisation et riche pour les enfants. Et grâce à l'association, nous avons fait de riches rencontres, et découvert par exemple, le "Unschooling" (littéralement : pas d'école).*

C'est différent du homeschooling (école à la maison), ou bien ce serait une branche du homeschooling, une manière de l'envisager...

Nous avons été séduits par ce mode d'instruction libre, où l'enfant est acteur de tous ses apprentissages, guidé par sa curiosité naturelle, sans créneaux d'apprentissages dits formels, sauf à la demande de l'enfant.

De plus, nous étions rassurés par les enfants des copains passés par là, de tous âges, des enfants et des ados super épanouis ! On les a rencontrés, tous ces gens-là, juste avant les trois ans des filles, et donc juste avant leur entrée à la maternelle."



Les gouvernants se chargeaient de modifier la loi rendant l'instruction obligatoire à partir de trois ans, alors qu'auparavant elle n'était obligatoire qu'à partir de six ans. Dès lors, les services du Rectorat devaient être informés sur le fait que les enfants étaient instruits en famille : l'IEF (Instruction En Famille).

Si, à cause du confinement, les personnes comme Manu et Lucile ne pouvaient plus sortir, ni travailler, comment allaient-elles vivre, car cette folie ne serait pas provisoire mais durable en s'étalant dans le temps sans aucune indication de limite !

Dans ce marasme social, comment ce couple allait payer son loyer, nourrir deux enfants en bas-âge et continuer à exister humainement ?!

Le 10 avril 2020, le couple allait examiner les solutions possibles pour échapper aux conséquences dévastatrices de cette situation déroutante et leur posant de nombreux problèmes.

Lucile : *"Après avoir éliminé toutes les solutions qui nous paraissaient inenvisageables, ou bien trop incertaines au regard de ce que l'État semblait capable de faire (et on était loin d'imaginer ce qui s'est réellement passé !!), nous avons décidé de nous orienter vers l'autonomie, dans tous les sens du terme. Ou plutôt de mettre un coup d'accélérateur en ce sens, car nous étions déjà engagés dans cette voie. Mais là, tout à coup, il fallait faire vite (à cause de l'argent qui finirait fatalement par manquer si nous tardions) et donc, ce fameux 10 avril 2020, nous avons décidé de quitter notre maison en location, pour aller vivre sur un terrain qui m'appartenait..."*

Installés sur ce terrain, il fallait que pour le 31 mai, un mois et vingt jours plus tard, ils parviennent à fabriquer une yourte pour se loger ! Sans aucune expérience et avec l'interdiction de se déplacer librement, cette entreprise devenait un tour de force !

Chacun peut également imaginer le travail supplémentaire que le déménagement allait entraîner !

Le 31 mai, nos héros du jour allaient devoir habiter sous une tente de fortune, car le montage de la yourte n'était pas achevé, compte tenu de tous les éléments qui avaient rendu ce projet quasi impossible à mener dans les temps !

Pour pimenter ce "plat de résistance" déjà amer, les quinze premiers jours de juin leur

serviraient un temps pourri, histoire qu'ils sentent bien passer la violence de cette situation qui allait encore perdurer un mois et demi !

Courageusement, ils avançaient dans le montage de la yourte et ils apprenaient aussi, évoluant ensemble dans l'expérience et un nouveau savoir...

Lucile : *"J'ai fini de coudre la toile de yourte mi-juillet et nous y avons installé nos appartements. Cependant il n'y avait pas encore de plancher, ni d'isolation. L'inquiétude de ne pas être prêts à l'approche de l'hiver était grandissante, aussi a-t-on changé notre fusil d'épaule et décidé de reprendre une location en septembre."*



Mais, le désastre du confinement avait poussé les citoyens à rechercher des logements à la campagne. Cet afflux soudain vers les campagnes faisait monter les prix des loyers et provoquait en même temps une raréfaction des occasions de se loger. La recherche d'un logement se transformait donc en une galère innommable alors que les filles fêtaient déjà leurs 4 ans !

Pour louer aujourd'hui plus qu'hier, il faut justifier d'un CDI, alors qu'objectivement les CDI sont une antiquité qui se fait plutôt rare ! Il faut aussi, la plupart du temps, justifier d'un revenu qui équivaut à trois fois le prix du loyer !

Mais la détermination, le courage et une grande confiance en la Vie - qui sait toujours mieux que nous-mêmes ce dont nous avons besoin - leur permettraient de trouver un logement moins cher que le précédent et dans lequel ils pourraient encore vivre pendant deux années supplémentaires avant le départ devenu nécessaire pour un exil à l'étranger...

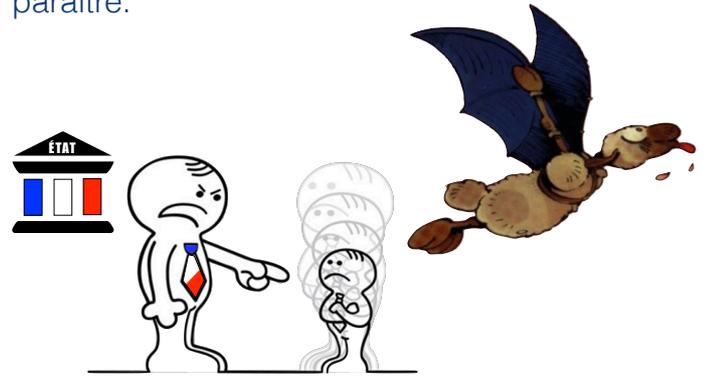
Durant toute cette période, ils devaient jongler avec le travail hors la loi, puisque le confinement, les masques, les couvre-feux et toutes les autres absurdités décrétées par le pouvoir, allaient provoquer l'obligation vitale et légitime de la désobéissance ! L'abomination du "pass" et des autres mesures soi-disant sanitaires, allaient les pousser à rejoindre un collectif local, car dans la révolte et la colère inévitables, ils ne pouvaient pas subir une telle tyrannie insensée, sans réagir !

Après bien des péripéties et un contexte très compliqué, ils allaient se retrouver face à de nouvelles mesures du pouvoir contre l'autonomie des personnes et leur souveraineté.

À l'automne 2020, la volonté présidentielle déclarait que l'école devenait obligatoire en France. Ce n'était plus l'instruction qui était obligatoire, mais l'école ! La loi de "lutte contre le séparatisme" devenait la "loi pour le respect des principes républicains" !

L'assemblée votait cette loi que le Sénat allait amender en rejetant l'article sur l'IEF, car il s'avérait, selon le Sénat, anticonstitutionnel ! L'Assemblée persistait et signait en remettant cet article dans le projet de loi. Pour sortir un enfant de l'école il faudrait passer désormais par une autorisation qui de fait s'avère impossible à obtenir dans la réalité ...

Les recours n'existant plus en France, puisque c'est Bruxelles qui impose ses lois déguisées en "recommandations", les associations et les familles n'auraient plus aucun moyen de faire respecter leur volonté citoyenne. C'est le 15 février 2022 que le décret d'application de la loi allait paraître.



NOS DROITS

Lucile : *"Nos filles n'étaient donc pas scolarisées au moment du crime d'état, mais cela a quand même changé quelque chose de profond pour nous. Là où auparavant aller à l'école restait pour nous une option vers laquelle nos filles pouvaient éventuellement se tourner, ce n'est plus le cas aujourd'hui. J'ai perdu toute confiance en l'école de la République, je suis encore choquée de la maltraitance que cette institution a infligée aux enfants (et je fais presque un déni de ce qu'ils sont en train de mettre en place actuellement).*

Nous avons essayé d'aider, au sein de notre petit collectif citoyen, les parents qui souhaitaient sortir leurs enfants de l'école, en les guidant à travers les lois et les procédures, en rassurant. J'ai même réalisé un petit film interview de deux jeunes ados instruites en famille ; on a organisé une projection cinéma du film "Être et devenir"... Et ce, avant que l'IEF ne soit prohibée, et que vivre en exil ou vivre cachés soient les seules alternatives restantes pour toutes les familles qui font ces choix éducatifs..."

À l'occasion d'une petite fête dans le Sud de la France, notre couple de résistants allait faire connaissance avec une famille qui étaient des amis de leurs amis.

Ces personnes étaient de passage dans cette région, mais elles avaient quitté la France depuis un certain temps et s'étaient installées à l'étranger avec leurs enfants, pour réaliser leur projet d'un "vivre autrement" et d'un "vivre bien" dans la liberté d'une autonomie grâce à une souveraineté de l'existence ...

C'est en juin 2022 que Lucile et Manu allaient se rendre pour la première fois dans le refuge de ces Français à l'étranger, afin de visiter les lieux et voir avec eux comment leur projet personnel pouvait s'insérer dans cette initiative de vie qui pouvait les accueillir.



Le 2 août la petite famille de Lucile, Manu et leurs deux filles, allait quitter définitivement la France pour retrouver un espace de liberté et de souveraineté retrouvée sur leur existence !



En observant les effets invraisemblables de la crise sur l'école, volontairement organisée par les gouvernants, puis en constatant la dérive inquiétante de l'Éducation Nationale sur la sexualisation des enfants, Lucile et Manu allaient trouver une confirmation inattendue, pour leur volonté de ne pas confier leurs enfants à l'école de la République, ce qui était déjà le cas avant cette évolution inquiétante et ce qui devenait encore plus évident après l'explosion de cet obscurantisme pan-médicaliste !

Ainsi, les enfants continueraient à échapper à toutes ces choses que leurs parents jugeaient comme aberrantes ...

Nos résistants allaient donc poursuivre "l'école à la maison", hors la loi, en sachant que l'exil allait mettre un point final à ce désastre.

Nous avons vu que les pouvoirs voulant absolument obliger les parents à se soumettre à l'ensemble de ces mesures imposées aux enfants par l'école, allaient modifier les règles d'autorisation d'une pratique de l'école à la maison.

Étant donné que Lucile et Manu ne pouvaient plus obtenir cette autorisation indispensable, sous peine de se retrouver dans l'illégalité, exposés aux sanctions financières et pénales, comme au risque de se voir retirer leurs enfants, ils allaient opter pour envoyer les enfants d'urgence à l'étranger.

Il va de soi qu'un tel dépaysement, dans un pays où l'on parle une autre langue, qui a des coutumes et des habitudes sociales très différentes, dans un lieu où il faudrait tout construire depuis le début, allait demander à nos résistants Français, un courage exceptionnel, des capacités importantes d'adaptation, une force morale, des qualités humaines hors du commun et une détermination admirable,

le tout alimenté par l'amour de leurs enfants !

Nous avons vu que les pouvoirs voulant absolument obliger les parents à se soumettre à l'ensemble de ces mesures imposées aux enfants par l'école, allaient modifier les règles d'autorisation d'une pratique de l'école à la maison.

Étant donné que Lucile et Manu ne pouvaient plus obtenir cette autorisation indispensable, sous peine de se retrouver dans l'illégalité, exposés aux sanctions financières et pénales, comme au risque de se voir retirer leurs enfants, ils allaient opter pour envoyer les enfants d'urgence à l'étranger.

Il va de soi qu'un tel dépaysement, dans un pays où l'on parle une autre langue, qui a des coutumes et des habitudes sociales très différentes, dans un lieu où il faudrait tout construire depuis le début, allait demander à nos résistants Français, un courage exceptionnel, des capacités importantes d'adaptation, une force morale, des qualités humaines hors du commun et une détermination admirable, le tout alimenté par l'amour de leurs enfants !

C'est ainsi que chacun allait créer son activité économique en imaginant déjà le parcours du combattant que cela allait impliquer avec les administrations du pays d'accueil.

Puis, il faudrait construire à nouveau leurs logements en respectant les règles de l'urbanisme et celles de la protection de la nature, car le lieu de vie qui avait été élu par leurs amis était retiré dans un coin de montagne...

Lucile et Manu entreprenaient donc de leurs propres mains, la construction d'une maison géodésique répondant aux

critères écologiques attachés à ce genre de construction.

Il faudrait qu'ils réalisent ce projet impressionnant en trouvant des subtilités pour rendre ces constructions à la fois efficaces et protégées de toute mesure administrative défavorable !

En allant moi-même sur place, j'ai pu constater la force morale qu'il fallait à ces personnes en quête de souveraineté, d'autonomie, de liberté, de joie de vivre, pour affronter les conditions spartiates de leur existence dans ce contexte difficile de la vie, dans une nature où les conditions climatiques sont exigeantes...

Avec toute cette énergie déployée pour vivre la liberté de leur souveraineté sur les choses essentielles de la vie, il leur faudrait encore affronter le facteur humain des rapports interpersonnels toujours difficiles surtout en contexte de crise !

Les filles vivent donc "l'école à la maison" et participent à des activités extra-scolaires qui leur permettent de rencontrer les enfants de leur âge, de connaître et de parler une autre langue que la leur, de découvrir bien des choses de la diversité culturelle...

Nous pouvons tous ensemble les soutenir et éventuellement les aider aussi dans ce projet courageux d'une souveraineté retrouvée, d'une solidarité avec ceux qui ont préféré le choix de la liberté et de la cohérence avec leurs convictions légitimes !

Témoignage recueilli et mis en forme par Jean-Yves Jézéquel



POUR NOUS SOUTENIR



<https://www.helloasso.com/associations/les-enfants-phare/formulaires/1>

♥ merci ♥

POUR NOUS SUIVRE

